

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24143</p>
---	--	---

SEANCE du : 16 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 10 septembre 2024.

ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Anne-Marie BARBIER	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Bérangère BAZANTAY	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAudeau
Hélène BROUSSEAU	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Philippe BARON, pouvoir à Hélène BROUSSEAU	Marie JARRY, Pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX
Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Florence BAZZOLI	Stéphanie FILLON
Philippe ROBIN		

Secrétaire de séance : Anne-Marie BARBIER, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Création d'un champ de sondes géothermiques sur l'espace Simone VEIL : engagement de la procédure de marchés publics

Bérangère BAZANTAY présente le dossier.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'espace Simone Veil (ex. Résidence La Maisonnée), la Commune de BRESSUIRE prévoit le chauffage à l'aide d'un champ de sondes géothermiques verticales connecté sur PAC géothermique et un appoint par une chaudière gaz.

La prestation consiste en la réalisation et l'équipement :

- ✓ D'une première sonde test de 200 m de profondeur (tranche ferme) ;
- ✓ D'un champ de 7 sondes géothermiques de 200 m de profondeur et le raccordement des sondes au collecteur (tranche optionnelle 1) ;
- ✓ D'une sonde complémentaire, rattachée au champ de sondes (tranche optionnelle 2, réalisée de manière synchrone avec tranche optionnelle 1).

L'ensemble de l'opération est estimé à **220.000 € HT** soit **264.000 € TTC**

Par conséquent, la Commune de Bressuire envisage de lancer une consultation de marchés publics, sous la forme d'une procédure adaptée, articles R2123-1, L2123-1, L1111-2 du Code de la Commande Publique, pour cet aménagement.

Pour ce faire, le projet fait l'objet d'une dévolution en un marché unique.

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20240919-DG_DEL_2024_143-DE
 Date de télétransmission : 19/09/2024
 Date de réception préfecture : 19/09/2024

Compte tenu de l'avancée du projet,
VU les articles R2123-1, L2123-1, L1111-2 du code de la commande publique,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** le Maire à engager la procédure de marchés publics, sous la forme d'une procédure adaptée, pour un montant estimatif de travaux de 220.000 € HT soit 264.000 € TTC et à signer le marché avec le titulaire retenu.
- **D'INSCRIRE** ces dépenses sur les crédits ouverts au budget.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Anne Marie BARBIER



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240919-DG_DEL_2024_143-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024